



## Prime sur la regul des heures sup

Par **Pendragon**, le 12/11/2012 à 23:29

Bonsoir !

Je sais pas si on peut appeler ça une prime... J'ai eu une "regul d'heures sup 10% 09" de 2h60, un oubli du mois dernier. De ce fait, sur ma fiche de paie est inscrit en plus "Regul Appointment 09", 500 euros brut de plus. Mon patron me dit de ne pas savoir ce que c'est et que je dois le lui rendre de mains à mains. S c'est une erreur de la comptable cela devrait être retiré le mois prochain mais sur ma fiche de paie, non?

Merci de vos réponses

Par **P.M.**, le 13/11/2012 à 09:31

Bonjour,

Vous n'avez absolument pas de somme à rendre en espèces à l'employeur sur laquelle en plus vous auriez vraisemblablement versé des cotisations sociales et serait imposable et s'il doit y avoir rectification elle doit figurer sur feuille de paie...

Par **Pendragon**, le 13/11/2012 à 16:46

Merci pour votre réponse

Cordialement